Motion du 31 mars 2009 de MM. Mathias Buschbeck, Olivier Fiumelli, Mmes Maria Pérez et Nicole Valiquer Grecuccio: «Non à l'expulsion de Fahad K.».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 1er avril 2009)

MOTION

Considérant:

– que la Suisse se prévaut régulièrement d'une longue tradition humanitaire;

– que la situation de M. Fahad K. a ému de nombreuses personnalités suisses de tous bords politiques;

– que M. Fahad K. a fui l'Irak en 2007 parce qu'il y était menacé dans sa vie et son intégrité corporelle par les milices islamistes à cause de son travail pour l'armée américaine;

– que, après avoir été ballotté d'un pays européen à l'autre (notamment la Grèce et la Suède), il a demandé l'asile en Suisse en décembre 2007;

– que la Suisse lui a signifié une non-entrée en matière en février 2008, puisqu'il avait déjà passé par un autre pays européen (en vertu des accords de Dublin II);

– que ces accords permettent néanmoins à la Suisse de mener une procédure d'asile lorsque le renvoi dans l'Etat Dublin concerné n'offre pas toutes les garanties;

– que, après un premier renvoi vers la Suède en juillet 2008 et par peur d'un retour forcé en Irak, M. Fahad K. est revenu clandestinement en Suisse où il a déposé une nouvelle demande d'asile en janvier 2009;

– que M. Fahad K. est actuellement enfermé à la prison cantonale de Zurich dans l'attente de son renvoi imminent vers la Suède;

– que depuis la Suède il risque fort d'être renvoyé en Irak;

– que, en Irak, M. Fahad K. sera en danger de mort,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à faire part le plus rapidement possible aux autorités zurichoises et fédérales, ainsi qu'à l'Office fédéral des migrations:

– de sa très vive inquiétude sur le sort de M. Fahad K.;

– de sa volonté de ne pas expulser M. Fahad K. vers la Suède;

– de son souhait de voir la Suisse entrer en matière sur sa demande d'asile.